

GRAND PRIX JEUNES DE LA LIGUE

02 ET 03 NOVEMBRE 2018

**Golf de BLUE GREEN PLENEUF VAL ANDRE
22370 - PLENEUF VAL ANDRE**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et du cahier des charges des Grands Prix Jeunes de l'année en cours. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Etre licencié de la Fédération Française de golf et s'être acquitté du «droit de jeu fédéral» de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Etre de catégorie Minime ou moins
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des règles du Statut Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé sur l'espace licencié.

Quotas et Catégories :

Catégories	Années de naissance	Garçons		Filles		Dont Wil-Cards	Nombre total max
		Nombre	Index max	Nombre	Index max		
U 16	2001-2002	9 max	11.4	3 mini	15.4	3	12 max
U 14	2003-2004	33 max	18.4	9 mini	26.4	4	42 max
U12	≥ 2005	33 max	24.4	9 mini	34	3	42 max
Nombre total :		75		21		10	96 max

Les joueurs U 16 et U 14 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs U 12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite jeunes, puis leur rang dans le fichier de la moyenne des scores en stroke-play disponible sur extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non-fumeur » : voir § 1 2-2 (I-9-2)

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Cadet et chariot électrique : voir § 1 2-2 (I-14-Exception)

Lors d'un Grand-prix exclusivement réservé aux jeunes (\leq U21), les **cadets** et les **chariots électriques** sont interdits.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 journées.

L'entraînement gratuit est prévu la veille du 1^{er} tour exclusivement sur réservation.

Distances de jeux :

Catégories	Garçons		Filles	
	Repère	Longueur	Repère	Longueur
U 16	Blanc	5855 m	Bleu	5014 m
U 14	Jaune	5499 m	Rouge	4574 m
U 12	Orange	4911 m	Violet	4209 m

Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off « trou par trou », en boucle sur le trou 18. Pour les autres places le départage se fera par le logiciel « RMS ».

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif.

Départs :

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe, en respectant l'ordre croissant des index. Les horaires seront disponibles la veille du 1^{er} tour.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à adresser par écrit à la Ligue de Bretagne de Golf – 104 rue Eugène Pottier – 35000 RENNES, au plus tard le jeudi 18 octobre 2018.

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscriptions (chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Golf fixé à **40 € (quarante €) par joueur.**

Tout forfait devra être notifié au secrétariat de la Ligue par mail à ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr - au plus tard 14 jours avant le début de l'épreuve.

PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.

COMITE D'ORGANISATION

- Les membres de la Commission Sportive de la Ligue de Bretagne.
- Monsieur Christian TETARD, Président de l'association sportive du Golf de Pléneuf Val André.
- Madame Janyvonne JOSSET, Présidente de la Commission Sportive du Golf de Pléneuf Val André.

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus.

COMITE DE L'EPREUVE

Sa composition (3 ou 5 membres dont au moins un arbitre) sera affichée au tableau officiel.

GRAND PRIX JEUNES de LA LIGUE DE BRETAGNE
FORMULAIRE D'INSCRIPTION
02 et 03 NOVEMBRE 2018

Les inscriptions se font exclusivement par écrit auprès de la Ligue de Bretagne
avant le **jeudi 18 octobre 2018**.

Téléphone Ligue

: 02 99 31 68 80

Mail

: ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr

Le formulaire d'inscription **doit être accompagné** du montant des droits d'inscriptions fixé à :
40 € par joueur (chèque libellé à l'ordre de : « Ligue de Bretagne de Golf »).

Bulletin d'Inscription au Grand Prix Jeunes de la Ligue de Bretagne
02 et 03 Novembre 2018

Nom	Prénom	Club	Année de naissance	Index	N° licence

Email : _____

Numéro de portable : _____

Ci-joint chèque de : €

à

le

Signature :